

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 mars 2008

OBJET

de la Délibération

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Date de convocation du Conseil Municipal

10 mars 2008

Date d'affichage : 10 mars 2008

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Président de la Séance : Monsieur LE ROCH, Maire

Secrétaire de Séance : Mademoiselle ORINEL

Etaient présents

M. LE ROCH, Maire ; M. LE DORZE, Mme GOUTTEQUILLET, M. LE MAPIHAN, Mme BURLOT, M. LE COUVIOUR, Mme DORE-LUCAS, M. MARCHAND, Mme JEHANNO, M. PARMENTIER Adjoints au Maire.

M. BAUCHER, M. JARNO, Mme GREZE, Mme OLIVIERO, Mme LE PAVEC, M. LE BOTLAN, M. LE BELLER, M. GIRALDON, Mme PESSEL, M. BURBAN, Mme PEDRONO, Mme RAMEL-FLAGEUL, M. LE BARON, Mme DONATO-LEHUEDE, Mme LE DOARE, M. BONHOURE, Mlle ORINEL, Mme ROUILLARD, M. DERRIEN, Mme LE STRAT, M. MOUHAOU, M. PERESSE, Mme GUEGAN, Conseillers Municipaux.

Absents ayant donné pouvoir

Absents

FIXATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Rapport de Monsieur LE MAIRE

En application des articles L.2122-1 à L. 2122-2-1 du code général des collectivités territoriales, la Ville de Pontivy peut disposer de 9 adjoints au maire, au maximum.

Nous vous proposons :

- De fixer à 9 le nombre d'adjoints au maire

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME**

Fait à PONTIVY, le 18 mars 2008

**LE MAIRE
Jean-Pierre LE ROCH**